

## PROCES VERBAL

### CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 20 juin, les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu habituel de leurs séances.

**Etaient présents** : DOREAU Jean-Louis, MARTIN Christine, JONNIER Guy, ROSEROT Marie-Noëlle, PIERRE Guillaume, MORETEAUX Thierry, POULET Stéphane

**Absents avec pouvoir** : RIGOULOT Christine donne pouvoir à MORETEAUX Thierry  
MARCANTONI Dominique donne pouvoir à MARTIN Christine

**Absent** : MARLOT Patrick

**Secrétaire de séance** : MARTIN Christine

**1/ PROCES VERBAL SEANCE DU 4 AVRIL 2024** : approuvé à l'unanimité.

**2/ SUPPRESSION DU CCAS** : pour des raisons d'allègement des tâches administratives, le CCAS est dissous. Ses fonctions seront reprises par le Conseil Municipal et le budget principal : unanimité.

**3/ DOSSIERS ET CHANTIERS EN COURS** :

- 1/ **Le locataire du T3** n'a toujours rien payé depuis son entrée dans les lieux. Un premier commandement à payer et une assignation avec date d'audience ont été annulés par une procédure de surendettement faisant perdre 4.233 € à la Commune. Ils sont repris sur la base des 993 € de nouveaux dus. Le studio quant à lui est libre à la location.
- 2/ **Construction d'une cuverie en zone artisanale des Garruches** : le Maire fait le point sur l'avancement du dossier, en particulier sur les accès qui doivent se faire en parallèle avec la D974 et non pas directement sur celle-ci.
- 3/ **Construction sans permis** : le Maire fait le point sur un dossier de construction sans permis à Corchanu depuis deux ans. Un dernier courrier avec AR a été adressé à l'intéressé avec un nouveau délai. A défaut, il sera procédé à la verbalisation avec transmission au Tribunal de Chalon sur Saône.
- 4/ **Décaissement au long de la VC n° 1 vers Bercully** : un nouveau rappel a été adressé au propriétaire du terrain et le service juridique de notre assureur saisi.
- 5/ **Le projet Espace Naturel Sensible** suit son cours. La Commune est désormais propriétaire des parcelles A81 et A84. Le Notaire arrive en phase finale du montage de l'achat de la carrière par le Département.
- 6/ **Commémoration du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération** : le Maire fait le point sur le passage du convoi de 80 véhicules le dimanche 8 septembre par Corchanu. Le Conseil accepte l'idée d'une exposition en Mairie le dimanche 8 en après-midi avec des archives municipales et privées. Un budget de 150€ y est dédié sur « fêtes et cérémonies ».
- 7/ **Parcelle D760 au Pont de Champagne** : un arbre étant tombé sur une ligne Télécom et cette administration se déclarant incompétente, le Maire a contacté le service des tutelles gérant les intérêts du propriétaire et, à la demande de ce dernier un devis a été sollicité auprès d'un professionnel
- 8/ **Boîte aux lettres de Valotte** : les PTT s'obstinant à ne pas remettre la boîte aux lettres de ce hameau, une pétition y sera proposée par la 1<sup>ère</sup> adjointe et une habitante.



- 9/ **Le mur de La Couhée** : l'enrochement de 30m de long pour 15.000 € a été réalisé par la SNTPAM ; il est couvert à hauteur de 50 % du HT par la Com d'Agglo du Grand Chalons.
- 10/ **Abribus le Bourg La Couhée** : il a reçu ses bandes de signalisation au sol. Son fonctionnement sera acté par la Région pour la rentrée.
- 11/ **SYDESL Bercully** : les éclairages publics sont posés. Télécom et EDF peuvent donc retirer leurs poteaux. Les plans de recollement ayant été fournis au département, celui-ci va lancer la pose de la fibre.
- 12/ **Lavoir du Bourg** : l'adjudicataire du chantier a été relancé.

#### 4/ QUESTIONS DIVERSES

- 1/ **Eclairage public vétuste** : le Sydesl propose une aide de 65 % pour le changement des éclairages publics de 25 ans d'âge. A Chassey le Camp seuls les EP du Bourg entre le lavoir et le cimetière sont concernés. Une étude sera faite par ce syndicat dans l'été et une proposition sera présentée au Conseil à la rentrée.
- 2/ **Contrat de location des ordinateurs** : il est arrivé à échéance une nouvelle proposition nous a été faite avec 2 ordinateurs neufs, 1 écran supplémentaire, une sauvegarde et 450 € de remise sur le premier loyer trimestriel. De 230 € / mois en 2019, on passe à 290 € en 2024.
- 3/ **Panneau Pocket** : le Maire évoque ce nouveau moyen de communication pour lequel la Commune s'abonne pour 180 €/an.
- 4/ **Achat de terrains** : le Maire soumet au Conseil l'achat éventuel de deux bandes de terrain situées entre deux propriétés communales. En se basant sur des achats similaires une proposition à 800 euros pour 14a10ca de terre va être faite au propriétaire.
- 5/ **Elections législatives** : le tableau du bureau de vote est établi pour les deux tours.
- 6/ **Permis de construire** : un PC pour aménagement de combles en logement de saisonniers au Bourg est présenté au Conseil. Il sera soumis à l'ABF et traité par le service urbanisme du Grand Chalons.
- 7/ **Affouages 2024** : le Maire informe le Conseil d'une réunion avec le responsable de secteur de l'ONF. Une somme de 400 € va être perçue par la Commune en plus de la vente de bois d'œuvre à Nantoux déjà réglée par les Parquets Protat pour deux arbres abattus par erreur. Pour l'hiver 2024/25 un affouage sur les têtes de chêne restantes et sur le nettoyage d'une autre coupe de bois d'œuvre va être préparée par l'ONF et présentée au conseil à la rentrée.

#### 5/ QUESTIONS DES CONSEILLERS

- Stéphane POULET sollicite un passage d'épaveuse aux Obues en entrée et en sortie de la voie du même nom. Elle sera effectuée avant le départ en congés de l'employé municipal.
- Guy JONNIER attire l'attention sur l'état du lavoir de Bercully. Même réponse.

Fin de séance à 21h10

*Le secrétaire de séance*

*Christine MARTIN*



*Le Maire de Chassey le Camp*

*Jean Louis DOREAU*



